

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
Séance du 11 juin 2020

Le 11 juin, à 14h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Marie José CARLAC, Maire.

Présents : Marie-José CARLAC, Alain PERRON, Christophe COMBEAU, Monique LE CREN, Cédric CAUDEN, Isabelle HELOU, Loïc POULHALEC, Sabrina CROISSANT, Stéphanie KERMARREC, Didier ESVAN, Catherine MOUNIER, Jean-Luc ROUILLE

Absents ayant donné pouvoir : Annie LE GOFF à Marie-José CARLAC, Elodie HILPERT à Jean-Luc ROUILLE

Absent : Jérôme LE DOUAIRON

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

Secrétaire adjointe : Camille MICHEL

Date de convocation : 6 juin 2020

1. POLE SANTE ET LOGEMENTS SOCIAUX - ATTRIBUTIONS

Vu le rapport d'analyse des offres présentés par l'Atelier 121 en date du 29 mai 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les attributions suivantes :

- Et d'autoriser Madame le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme Construction d'une maison médicale et de deux logements

→ **Lot 1 : Gros œuvre**

- Entreprise : SOTRABAT (Ploemeur 56)
- Montant du marché : 88 982,65 € HT

→ **Lot 2 Charpente Bardage**

- Entreprise : SARL ACM (Quistinic – 56)
- Montant du marché : 38 602,76 € HT

→ **Lot 4 Menuiseries Extérieures**

- Entreprise : SAS Jean-Yves FALHER (Rostrenen – 22)
- Montant du marché : 32 102,00 € HT

→ **Lot 5 Serrurerie**

- Entreprise : LG Metallerie (Lorient – 56)
- Montant du marché : 57 988,00 € HT

→ **Lot 6 : Cloisons Isolation**

- Entreprise : Maurice RAULT (Rohan 56)
- Montant du marché : 30 335,72 HT

→ **Lot 7 Faux Plafonds**

- Entreprise : Emmanuel COYAC (Vannes – 56)
- Montant du marché : 3 171,25 € HT

→ **Lot 8 Menuiseries Intérieures**

- Entreprise : SAS Jean-Yves FALHER (Rostrenen – 22)
- Montant du marché : 14 168,56 € HT

→ **Lot 9 Revêtements de sols**

- Entreprise : An Oriant Group (Lorient – 56)
- Montant du marché : 25 753,24 € HT

→ **Lot 12 Peinture**

- Entreprise : Couleur Safir (Landévant – 56)
- Montant du marché : 14 357,85 € HT

→ **Lot 13 : VRD**

- Entreprise : Thierry Lavat (Plouay - 56)
- Montant du marché : 52 643,25 € HT

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les attributions ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer les marchés correspondants.

2. POLE SANTE – PLAN DE FINANCEMENT

Vu la délibération n°80/2019 concernant la programmation maison de santé pour l'année 2020,

Considérant la nécessité de revoir le plan de financement prévu,

Madame le Maire propose d'établir le plan de financement de l'opération maison de santé, tel que suivant :

- Roi Morvan Communauté : 10 %
- Département du Morbihan : 30 %
- Etat : 30 %
- Autofinancement : 30 %

En date du 11 juin 2020, le montant de l'opération est estimé à 255 223,89 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement ci-dessus et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions de l'Etat, du Département du Morbihan et de Roi Morvan Communauté et à réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

3. POLE SANTE ET LOGEMENTS SOCIAUX – PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Considérant la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment qui recevra le pôle santé et les logements sociaux,

Considérant la nécessité de modifier la couverture prévue, en remplaçant le zinc par un bac acier, afin d'assurer une fixation certifiée des panneaux photovoltaïques,

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier la demande de permis de construire déposée et sollicite l'autorisation de déposer les dossiers d'urbanisme nécessaires au bon déroulement du projet.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer un permis de construire modificatif pour la couverture du pôle santé et des logements sociaux et tout autre document d'urbanisme qui s'avèrerait nécessaire au bon déroulement de l'opération.

Fin de séance à 15h30.

Affiché le 12/06/2020

Transmis en Préfecture le 12/06/2020